



PIÈCES AUTO POUR LES PROFS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S A S au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 447 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 01/03/2024

Echéance le : 30/04/2024

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.L.N.	N° immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4424740	0165285	CDE 1HNT2OMFD		Zone Expedition : 03			5081776
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5081776 DU 01/03/2024 **							
COMMENTAIRE R.A : NUMERO DE COMMANDE : 1HNT2OMFD							
ENSEMBLE TUYAUX CLIMATISATION	6448G4 CASDIE	1,00	4	27,63	9,00	25,14	25,14
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 25,14							
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNÉE QUI SUIT LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants TVA acquies sur les débits suivant autorisation de l'Administration		Total TTC	
PI : 25,14				(4) 20,000		30,17	
MO : 0,00 25,14				25,14			
DIV : 0,00				5,03			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4424740	0165285	5081776
Echéance le : 30/04/2024		
01/03/2024		30,17



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-4 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'il n'est pas tenu de payer la facture avant la date de livraison des marchandises. Les sommes dues sont payables à la date de livraison des marchandises. Pour toutes les autres ventes, les sommes dues sont payables à la date de livraison des marchandises. Les sommes dues sont payables à la date de livraison des marchandises. Les sommes dues sont payables à la date de livraison des marchandises.

ATTENTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux du lieu de résidence de l'acheteur.